

Annonciatrice du Royaume de Jéhovah

„Ils sauront que je suis Jéhovah."
- Ezéchiel 35:15.

45e Année — Journal bimensuel

BERNE — 1er Octobre 1947 — № 19

Table des matières

„VOUS ÊTES MES TÉMOINS, DIT JÉHOVAH, QUE JE SUIS DIEU." Esaïe 43:12

La TOUR DE GARDE

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande. » — Esaïe 54: 13, Darby.

La Bible enseigne clairement:

Jéhovah est le seul vrai Dieu. Il est d'éternité en éternité. Il fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. La Parole ou Logos fut la première de ses œuvres et créa toutes choses. Lucifer, créature spirituelle, se rebella contre Jéhovah et souleva la controverse relative à la souveraineté universelle du Tout-Puissant.

Dieu fit la terre pour être la demeure de l'homme qu'il créa parfait, mais celui-ci écoutant l'infidèle Lucifer ou Satan, désobéit volontairement à la loi divine et fut condamné à mort. A cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

Le Logos fut fait homme; en cette qualité il mourut afin de procurer la rançon des hommes qui lui obéissent. Dieu le ressuscita avec un corps divin, l'éleva au ciel au-dessus de toute autre créature et l'investit de tout pouvoir et de toute autorité en tant que Chef de la nouvelle organisation capitale divine.

L'organisation capitale de Dieu est une Théocratie appelée Sion. Elle a pour Chef Christ Jésus, le Roi légitime du monde nouveau. Les fidèles disciples de Christ, oints par Dieu, sont des enfants de Sion, des membres de l'organisation de Jéhovah. Ils sont ses témoins chargés et privilégiés de rendre témoignage à sa suprématie et de proclamer ses desseins tels qu'ils sont exposés dans la Bible.

Le monde d'à présent, soit la domination ininterrompue de Satan, a pris fin en 1914 parce que Jéhovah a intronisé Christ Jésus. Après avoir chassé Satan du ciel, le Seigneur se met à réhabiliter le nom du Très-Haut et à fonder la « nouvelle terre ».

La délivrance et les bénédictions réservées aux peuples ne leur seront dispensées que par le Royaume de Dieu, administré par Christ qui règne. Le prochain grand acte du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan et l'instauration de la justice sur toute la terre. Sous le règne de Dieu les personnes de bonne volonté qui survivront à la bataille d'Armaguédon exécuteront l'ordre divin, c'est-à-dire rempliront la terre d'une race de justes, et les morts ressusciteront et auront l'occasion de vivre sur la terre.

Sa mission

Ce périodique est publié pour faire connaître Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins révélés par la Bible. Il contient des études bibliques spécialement destinées à instruire les témoins de Jéhovah ainsi que tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à permettre à ses lecteurs une étude méthodique et progressive des Ecritures. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. Ce périodique contient en outre des textes convenant à l'instruction publique touchant les Ecritures, par la radiodiffusion et d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tient strictement à ce que dit la Bible qu'elle reconnaît comme autorité pour ses exposés. Elle est tout à fait indépendante de toute religion, de toute secte, de tout parti ou d'autres organisations de ce monde. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu, administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et bannit de ses colonnes toutes personnalités.

TOUS CEUX QUI ÉTUDIENT SÉRIEUSEMENT LA BIBLE et qui par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Imprimerie:
WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY
Bureau principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.

Fonctionnaires:
N. H. Knorr, *président* — Grant Suiter, *secrétaire*
Filiale en Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne

Editeur responsable:
Michiels Alphonse, 29, rue Louis Mascré, Anderlecht-Bruxelles

Publiée par
Watch Tower Bible and Tract Society
Association sans but lucratif
28, avenue Général Eisenhower, Schaerbeek-Bruxelles

Imprimerie:
TOUR DE GARDE, Berne, Allmendstrasse 39

Imprimé en Suisse — Printed in Switzerland

Abonnement: un an 75 fr.
l'exemplaire 3 fr. 50

Prière de verser le montant au compte de chèques postaux 969.76 de la WATCH TOWER, Bruxelles.

Etudes de « La Tour de Garde »

« La Tour de Garde » du 15 avril 1947

« Que Dieu soit reconnu pour vrai! »

Semaine du 18 mai: .... §§ 1 à 24

Semaine du 25 mai: .... §§ 25 à 45

Etudes bibliques

Miséricorde et pardon divins

« Mais la miséricorde de l'Eternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent, et sa justice sur les enfants de leurs enfants; c'est lui qui pardonne toutes tes iniquités. »
— Ps. 103: 17, 3, version d'Ostervald —

JÉHOVAH est incomparable dans l'expression de la miséricorde et du pardon des péchés. Il est impossible que sa miséricorde soit regardée comme un signe de faiblesse ou de sentimentalité de sa part, car ces choses ne seraient pas compatibles avec la toute-puissance de Dieu. Sa miséricorde est donc l'expression d'un amour merveilleux, le déversement de son parfait désintéressement, mais elle opère cependant avec tout le respect dû à sa justice. Dieu l'exerce avec le maximum de sagesse, et c'est pourquoi, en fin de compte, elle s'avérera avoir été une chose convenable, bonne et droite dans la justification complète du nom de Jéhovah. L'exercice de cette miséricorde nous révèle que Dieu est tout à fait différent d'une force froide, sans pitié et conquérant tout dans l'univers. La miséricorde est une qualité qui a agi comme un frein puissant sur l'omnipotence divine qui, autrement, aurait pu être utilisée pour supprimer toute l'humanité. Cette qualité différencie Jéhovah des dieux-démons des païens, et fait de lui un Dieu digne d'être adoré, un Dieu de qui le genre humain, dans sa faiblesse et ses imperfections, peut s'approcher en toute confiance, avec l'assurance d'être compris et considéré. La miséricorde divine est en conformité avec ce fait sublime que Jéhovah est amour.

2 A tout propos Jéhovah a démontré sa miséricorde envers l'humanité. Chaque point des dispositions qu'il a prises à notre égard en porte la marque. Mais cette miséricorde n'est accordée que selon des principes justes et dans un but défini. Satan le diable n'aime pas que Dieu démontre sa miséricorde envers l'humanité, car cela déjoue ses mauvais desseins. Il présente Jéhovah Dieu sous un faux jour et s'efforce, au moyen de nombreuses religions, de garder les hommes dans l'ignorance de cette remarquable qualité divine. En opposition aux faux enseignements religieux qui tentent de présenter Dieu comme un monstre terrifiant, Jéhovah dit à celui qui est l'objet de sa miséricorde: « Je t'ai aimé d'un amour éternel, aussi j'ai prolongé pour toi la miséricorde. » (Jér. 31: 3, *Crampon*) Le sage et salutaire dessein de Dieu, en étendant sa miséricorde aux hommes frappés par le péché, a pour but de développer en eux l'intégrité et de prouver que celle-ci est indestructible. C'est ainsi que la miséricorde divine envers les hommes et le pardon de leurs péchés ont produit de nombreux hommes et de nombreuses femmes intègres. Chacune de ces créatures a pris position pour la justification de la bonté de Jéhovah et pour la condamnation de Satan le diable, le faux dieu, qui mentit lorsqu'il déclara bruyamment devant tout l'univers, que Dieu n'aurait pas le pouvoir de susciter sur la terre de telles personnes dont l'intégrité serait indestructible, tant que les liens de la méchanceté ne seraient pas dissous. Si la miséricorde divine ne s'était pas manifestée lorsque Dieu ne fit pas mourir immédiatement Adam et Eve à cause du péché, mais les laissa vivre et avoir des enfants, aucune créature de notre race pécheresse n'aurait eu la chance de développer son intégrité envers Dieu et de la lui démontrer.

3 Le dessein primordial de Jéhovah Dieu en vue de justifier son nom, est de créer toute une nation composée de personnes intègres pour la placer sous la direction de son Messie ou Christ. Alors, par son Royaume dirigé par une telle nation, Jéhovah produira un genre humain qui gardera son intégrité dans l'épreuve complète et finale que Satan le diable lui fera subir. La chrétienté existe depuis plus de seize siècles, mais jusqu'à maintenant, elle n'a pas réussi à produire une telle nation chrétienne. Cependant le dessein de Dieu n'a pas failli, car cette chrétienté ne constitue pas l'organisation divine par laquelle Dieu produit sa nation sainte. La nation intègre est une nouvelle nation, mais elle est formée de personnes qui, une fois cependant, furent les descendants imparfaits et condamnés du pécheur Adam, l'ancêtre commun du genre humain.

4 De même que la chrétienté a manqué de produire cette nation intègre pour la gloire et la justification de Dieu, de même la nation juive a failli sur ce point. L'occasion de devenir une telle nation sainte lui fut donnée dès le moment où elle s'organisa au mont Sinaï en Arabie. Il est triste de dire qu'elle délaissa ce magnifique privilège. En 1513 avant J.-C., le Seigneur Dieu délivra la nation juive des liens de l'esclavage de la puissante Egypte. Sous la conduite de Moïse,

1 Qu'est-ce que la miséricorde de Jéhovah, et comment s'exerce-t-elle?
2 Quel est le but de la miséricorde divine, et qu'a-t-elle produit?
3 Quel est le dessein divin primordial, et a-t-il failli à cause de la chrétienté?
4 Quand et comment l'occasion de produire cette nation fut-elle donnée à la nation juive, et quel en fut le résultat?

Dieu amena les Israélites vers sa sainte montagne afin d'inaugurer en cet endroit l'alliance de la loi conclue avec eux. Le Seigneur Dieu, en se servant du prophète Moïse comme médiateur lors de la conclusion de l'alliance, dit à ces Israélites: « Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël. » (Ex. 19: 4-6) Cependant, la nation d'Israël ne saisit pas cette rare occasion et perdit un grand privilège.

[5] Pour inaugurer son alliance de la loi avec les Israélites, Jéhovah leur donna en premier lieu le code appelé Décalogue. La première partie de ces Dix Commandements montre que ce qui était exigé en premier, c'est de demeurer intègre envers Dieu en observant fidèlement l'alliance conclue avec lui. On y voit que Jéhovah est un Dieu miséricordieux qui les traiterait avec bonté, mais qu'il ne badinerait pas avec la méchanceté volontaire, car il insista sur la droiture. En conséquence, le premier et le second des Dix Commandements disent: « Je suis Jéhovah, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel, ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point. Car moi Jéhovah, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, sur la troisième et la quatrième génération pour ceux qui me haïssent, et faisant miséricorde jusqu'à mille générations, pour ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. » — Ex. 20: 2-6, *version catholique romaine de Crampon.*

« Jusqu'à mille générations »

[6] Nul ne connaît mieux que Jéhovah l'imperfection des hommes dont il s'occupe. C'est pourquoi il est patient envers eux, s'ils sont sincères envers lui. Mais bien que ce soit un Dieu sans égal en bonté, personne ne devrait penser que ce soit là de sa part une marque de facilité et un manque de fermeté pour la droiture. Personne ne doit penser qu'il prolongerait sa patience, sa bonté, sa miséricorde envers une personne hypocrite qui essaierait de tirer avantage de la magnanimité divine tout en s'abandonnant à l'amour du péché et de l'injustice. Si un homme aime la droiture, il aimera Jéhovah Dieu qui est le summum de la droiture. S'il aime le péché, qui est la transgression de la loi de Dieu, alors cet homme n'aime pas Dieu, mais le hait. Le second commandement montre qu'il est impossible à ceux qui haïssent Dieu de se jouer de lui, car, et c'est lui qui le dit, il fera retomber sur eux toutes les conséquences de leurs iniquités, en sorte que même leur postérité jusqu'à la troisième et la quatrième génération en sera affectée. Quant à ceux qui s'efforcent de prouver qu'ils aiment Dieu en observant ses commandements, ils recevront sa miséricorde afin qu'ils puissent essayer, toujours à nouveau, en toute sincérité, de faire ce qui est droit. Envers de telles personnes, Dieu déploie sa miséricorde « jusqu'à mille générations », ou « jusqu'à la millième génération », ce qui signifie qu'il est miséricordieux envers eux à toujours. — Ex. 20: 6, *double traduction possible de l'hébreu.*

[7] Pendant les quarante jours suivant la remise des Dix Commandements, les Israélites furent sous le coup d'une sévère épreuve d'intégrité envers Dieu. Moïse était absent du milieu d'eux pour plusieurs jours, étant monté au sommet du Sinaï pour parler avec Dieu. C'est alors que le diable, l'auteur de la fausse adoration, excita de nombreux Israélites à réclamer une idole visible qu'ils pourraient adorer. Un veau d'or fut érigé, et des milliers d'Israélites l'adorèrent à la manière païenne, en violation du second commandement. La tribu de Lévi, à laquelle Moïse appartenait, se rangea du côté de Jéhovah et fut employée pour exécuter le jugement de Dieu contre les milliers d'idolâtres. Néanmoins, à l'époque, toute la nation avait peu ou prou trempé dans ce qui avait amené la violation de leur alliance avec Dieu, et conséquemment, les relations de toute la nation avec Dieu en étaient affectées. Moïse, en tant que médiateur, se sentit obligé de faire expiation pour le péché des Israélites, allant même jusqu'à s'offrir en sacrifice et à être effacé du livre de vie de Dieu: « Moïse retourna vers Jéhovah et dit: « Ah! ce peuple a commis un grand péché! Ils se sont fait un dieu d'or. Pardonnez maintenant leur péché; sinon effacez-moi de votre livre que vous avez écrit. » Jéhovah dit à Moïse: « C'est celui qui a péché contre moi que j'effacerai de mon livre. Va maintenant, conduis le peuple où je t'ai dit. Voici, mon ange marchera devant toi, mais, au jour de ma visite, je les punirai de leur péché. C'est ainsi que Jéhovah frappa le peuple, parce qu'ils avaient fait le veau qu'Aaron avait fait. » — Ex. 32: 31-35, *Crampon.*

[8] Peu de temps après, lorsque Moïse retourna au sommet du Sinaï afin d'obtenir une reproduction dans la pierre des Dix Commandements, Jéhovah expliqua à nouveau quel Dieu il est. Nous lisons: « Jéhovah descendit dans la nuée, se tint là avec lui et prononça le nom de Jéhovah. Et Jéhovah passa devant lui et s'écria: « Jéhovah! Jéhovah! Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations [jusqu'à la millième génération], qui pardonne l'iniquité, la révolte et le péché; mais il ne les laisse pas impunis (qui ne tient point le coupable pour innocent, *Segond*), visitant l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. » (Ex. 34: 5-7, *Crampon*) Il est important de se rappeler cette description que Jéhovah fit de lui-même, ainsi que de ce qu'implique son nom, parce qu'il est un Dieu immuable. Il dit un jour aux Israélites qu'il avait fait

5 Que montrait la première partie des Dix Commandements concernant Dieu et ses exigences?
6 Envers qui Dieu déploie-t-il une miséricorde continuelle? Envers qui ne la déploie-t-il pas?
7 Comment Dieu montra-t-il ce fait au mont Sinaï, lors de l'adoration du veau d'or?
8 Comment Jéhovah exposa-t-il à nouveau à Moïse quel sorte de Dieu il est? Pourquoi est-il important de se rappeler cette description de Jéhovah par lui-même?

bénéficier de sa miséricorde et de sa longanimité: « C'est parce que moi, Jéhovah, je ne change pas, que vous, les enfants de Jacob, vous n'avez pas été consumés. » — Mal. 3: 6, *Crampon.*

A cause de son nom

[9] Si le Seigneur Dieu pardonne les péchés de ceux qui entrent en relations avec lui comme adorateurs consacrés, ce n'est pas parce que ce pardon serait une chose due aux hommes chargés de péchés, mais en tout premier lieu à cause de son propre nom. Le roi David fut autrefois un chef et un membre du peuple de l'alliance divine, et il se préoccupait sincèrement de garder le nom de Dieu au-dessus de tout reproche de la part de ses ennemis. Le roi David ne s'adonnait pas au péché, et il ne l'aimait vraiment pas. C'est pourquoi il ne voulait pas que les péchés commis à cause de sa faiblesse humaine attirassent quelque mépris sur le nom de Dieu, par ce que disaient les ennemis de Jéhovah. C'est ainsi que confessant ses péchés en toute humilité en montrant un désir profond et sincère de vivre en harmonie avec l'alliance divine, David écrivit: « Ne te souviens pas des fautes de ma jeunesse ni de mes transgressions; souviens-toi de moi selon ta miséricorde, à cause de ta bonté, ô Eternel! Tous les sentiers de l'Eternel sont miséricorde et fidélité, pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements. C'est à cause de ton nom, ô Eternel! que tu pardonneras mon iniquité, car elle est grande... Vois combien mes ennemis sont nombreux, et de quelle haine violente ils me poursuivent. Garde mon âme et sauve-moi! Que je ne sois pas confus, quand je cherche auprès de toi mon refuge! Que l'innocence et la droiture me protègent, quand je mets en toi mon espérance! O Dieu! délivre Israël de toutes ses détresses! » — Ps. 25: 7, 10, 11, 19–22.

[10] C'est parce que Jésus-Christ, le Messie, n'était pas encore mort comme rançon pour l'humanité que le roi David ne pouvait pas (ou n'avait pas le droit de) demander le pardon de son iniquité et l'effacement de ses péchés au nom du Rédempteur Jésus-Christ. En conséquence, il implora un tel pardon, uniquement à cause du nom de Jéhovah. Au temps fixé, à cause de son propre nom, Jéhovah pourvut à ce que son Fils bien-aimé, Jésus-Christ, fût la rançon de l'humanité, et Jésus déclara constamment qu'il était venu au nom de son Père. La renommée de Jéhovah n'aurait bénéficié que de bien peu du pardon des iniquités de David le pécheur, si celui-ci ne s'était pas efforcé par la suite de rester intègre et droit envers Dieu. Si David avait seulement recherché la paix mentale en demandant et en recevant le pardon de la part de Dieu, et s'il ne s'était pas réellement efforcé d'éviter de re-faire ces péchés, le pardon divin lui aurait été accordé en pure perte. Sans un réel effort vers l'intégrité et la droiture après avoir été pardonné, David n'aurait plus été par la suite l'objet de la miséricorde et de la bonté divines. Voulant prouver qu'il n'essayait pas d'abuser égoïstement de ces qualités divines, David chercha sincèrement à rester intègre et droit afin d'éviter ainsi d'attirer quelque opprobre sur la réputation de Dieu. Il désira sincèrement réhabiliter le nom de Jéhovah en évitant de pécher et en se tenant fidèlement du côté de Dieu. En cela, David fut un homme selon le cœur de Dieu, et il est un exemple pour les chrétiens actuels.

[11] Les Israélites, le peuple de David, descendaient d'Adam; ils étaient par conséquent des pécheurs, imparfaits et condamnés. Dieu savait bien cela. Il savait aussi que ces derniers commettraient des péchés contre son alliance. C'est pourquoi il pourvut à un sacerdoce afin d'offrir des sacrifices typiques grâce auxquels les péchés des Israélites pourraient être typiquement effacés. Ainsi, les Israélites pourraient demeurer dans une condition morale acceptable devant Dieu. C'est parce qu'un autre n'était pas disponible que Jéhovah Dieu prit un homme imparfait comme souverain sacrificateur, c'est-à-dire Aaron, le frère aîné de Moïse. Comme sous-prêtres, il prit les fils d'Aaron. Un des leurs étant grand-prêtre, les Israélites pouvaient être certains moralement que celui qui les représenterait, pourrait les comprendre et sympathiser avec eux, éprouver de la miséricorde à leur égard et offrir joyeusement et avec empressement des sacrifices en leur faveur.

[12] Cette disposition sacerdotale ainsi que le choix d'un Israélite imparfait et pécheur, prouvaient la miséricorde de Dieu envers sa nation élue; et tous ceux qui sentirent la nécessité de la miséricorde divine à leur égard furent attirés à Jéhovah Dieu. Tel fut le but que Dieu eut à l'esprit, ainsi que l'apôtre nous l'explique clairement en Hébreux 5: 1–4: « En effet, tout souverain sacrificateur pris du milieu des hommes est établi pour les hommes dans le service de Dieu, afin de présenter des offrandes et des sacrifices pour les péchés. Il peut être indulgent pour les ignorants et les égarés, puisque la faiblesse est aussi son partage. Et c'est à cause de cette faiblesse qu'il doit offrir des sacrifices pour ses propres péchés, comme pour ceux du peuple. Nul ne s'attribue cette dignité, s'il n'est appelé de Dieu, comme le fut Aaron. »

[13] Aaron, le grand-prêtre juif, était plein de miséricorde. Il y était enclin parce qu'il était lui-même de chair, et était un Israélite. En cela, il fut un type prophétique de Jésus-Christ dont la miséricorde dépasse de loin celle d'Aaron, et se trouve être de beaucoup plus efficace. L'apôtre explique cela aux chrétiens ou Israélites spirituels en ces termes: « Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi que nous professons. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans

9 A cause de quoi Dieu pardonne-t-il en premier lieu les péchés? Pourquoi David rechercha-t-il en conséquence le pardon de ses péchés?

10 Pourquoi David implora-t-il le pardon des péchés uniquement à cause du nom de Jéhovah? Pourquoi ne reçut-il pas ce pardon en pure perte?

11 Pourquoi Jéhovah pourvut-il à un sacerdoce pour les Israélites et où le prit-il?

12 D'après l'explication de l'apôtre Paul, pourquoi fut-ce un Israélite imparfait qui reçut la charge de souverain sacrificateur?

13 De qui le grand-prêtre Aaron fut-il un type? Pourquoi le fait de donner Jésus-Christ fut-il un plus grand acte de miséricorde que celui de nommer Aaron?

nos besoins... Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui! Comme il dit encore ailleurs: Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek. C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ... a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » (Héb. 4: 14-16; 5: 5-9) Le fait d'envoyer Jésus-Christ fut un acte de miséricorde dépassant de loin celui qui fut révélé par la nomination du grand-prêtre juif, car Jésus est l'unique Fils engendré de Dieu.

14 Que l'homme Jésus soit demeuré pur et au-dessus de tout péché, cela ne le rendit pas hautain et insensible envers l'humanité pécheresse. Sa venue en tant qu'homme et la réponse qu'il fit à l'appel divin concernant la sacrificature selon l'ordre de Melchisédek, montrent qu'il éprouva de la miséricorde envers les humains pécheurs, car sa fonction de grand-prêtre exigeait un sacrifice, et en l'occurrence, celui de sa propre personne. C'est cela qui fit de lui le personnage le plus approprié pour devenir souverain sacrificateur, et ce, particulièrement depuis qu'il fut ressuscité esprit immortel de sa mort sacrificatoire en tant que créature humaine. Il reçut donc le droit d'être en la présence céleste de Dieu, et là, il peut agir sans interruption comme souverain sacrificateur de Dieu en faveur des pécheurs terrestres. Ce sont des points importants que l'apôtre souligne lorsqu'il écrit: « Mais lui, parce qu'il demeure éternellement, possède un sacerdoce qui n'est pas transmissible. C'est aussi pour cela qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur. Il nous convenait, en effet, d'avoir un souverain sacrificateur comme lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple, — car ceci, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même. En effet, la loi [de Moïse] établit souverains sacrificateurs des hommes sujets à la faiblesse; mais la parole du serment [concernant la prêtrise selon l'ordre de Melchisédek] qui a été fait après la loi établit le Fils, qui est parfait pour l'éternité. » — Héb. 7: 24-28.

« Tenté... en toutes choses »

15 Jésus, venu des cieux puisqu'il est le Fils de Dieu, fut un homme parfait et sans péché. Jéhovah le laissa cependant être en butte aux attaques du diable, et Jésus vécut ainsi entouré du monde diabolique. Pour ce motif, le parfait souverain sacrificateur Jésus, fut d'abord soumis aux mêmes tentations que celles qui assaillent tous ses disciples. Afin de réhabiliter le nom et la Parole de Dieu, en vue de demeurer acceptable comme sacrifice de rançon et grand-prêtre en faveur de l'humanité, Jésus-Christ dut nécessairement, d'une façon absolue, garder une parfaite intégrité envers Dieu. Il est la « postérité d'Abraham » prédite, en qui « toutes les familles de la terre seront bénies ». En tant que postérité d'Abraham, il associe à lui-même tous ses disciples dévoués, et c'est ainsi que par lui, ils deviennent spirituellement partie intégrante de cette postérité. Jésus cherche avant tout à les aider, justement parce que ce sont des créatures humaines imparfaites et infectées par le péché. Ayant lui-même été une fois dans la chair, ayant été exposé à toutes les tentations et épreuves auxquelles ses disciples sont exposés, il peut, en tant que souverain sacrificateur, apprécier leur situation et être plein de miséricorde à leur égard. C'est parce qu'il garda son intégrité qu'il peut les aider à faire de même. C'est pourquoi nous lisons:

16 « Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable, et qu'il délivrât tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude. Car assurément ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide, mais c'est à la postérité d'Abraham. En conséquence, il a dû être rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin qu'il fût un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple; car, ayant été tenté lui-même dans ce qu'il a souffert, il peut secourir ceux qui sont tentés. » — Héb. 2: 14-18.

Le pardon divin

17 Jéhovah Dieu veut que ceux qui parmi l'humanité bénéficient des effets de sa miséricorde, soient en aussi grand nombre que possible. Puisqu'il a pourvu au moyen de Jésus-Christ à une miséricorde d'une telle ampleur, il veut que les hommes de toutes les nations, de tous les peuples et de toutes les langues en prennent connaissance. Aaron et ses successeurs ne furent grands-prêtres que pour la nation d'Israël, mais Jésus-Christ, qui n'était pas de la maison d'Aaron mais était un homme parfait semblable à Adam en Eden, est souverain sacrificateur de Jéhovah en faveur de l'humanité en général. C'est par l'entremise de ce Fils de Dieu que vient le pardon divin des péchés humains. Lorsque les juges juifs du sanhédrin ordonnèrent aux apôtres d'arrêter la publication de ce message aux hommes, « Pierre et les apôtres répondirent: Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, en le pendant au bois. Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Nous sommes témoins de ces choses. » (Actes 5: 29-32) Paul dit à ceux qui l'écoutaient, aussi bien aux Gentils qu'aux Juifs: « Sachez donc, hommes frères, que c'est par lui que le pardon des péchés vous est annoncé, et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse. » (Actes 13: 38, 39) Ainsi donc, ce n'est pas en étant Juif naturel et en se trouvant sous la

14 Pourquoi Jésus est-il pour nous absolument approprié comme souverain sacrificateur?
15 Pourquoi Jésus peut-il être un souverain sacrificateur plein de miséricorde, et pourquoi peut-il nous aider à garder notre intégrité?
16 Comment Paul explique-t-il cela en Hébreux 2: 14-18?
17 En faveur de qui Jésus est-il souverain sacrificateur? Conséquemment, à qui la connaissance du pardon des péchés doit-elle être divulguée?

loi de Moïse qu'une personne peut gagner le pardon divin de ses péchés. Tous ceux qui, pour autant qu'ils ont des oreilles pour entendre et apprécier, veulent bénéficier de cette miséricorde venant de Dieu, en ont la possibilité par l'intermédiaire de Christ.

[18] L'ancien sacerdoce d'Israël fut établi dans la maison d'Aaron, selon l'alliance de la loi conclue par l'intermédiaire de Moïse. Légalement, l'introduction d'un nouveau grand-prêtre, ne venant pas de la famille d'Aaron, et sacrificateur pour toute l'humanité, signifiait donc l'introduction d'une nouvelle alliance conçue différemment de l'ancienne et comportant d'autres obligations. Il y a longtemps que Jéhovah avait prédit cette « nouvelle alliance » par l'organe de son prophète Jérémie. Cette meilleure alliance repose sur un meilleur fondement à cause d'un meilleur sacerdoce. Elle fut d'abord conclue avec le fidèle reste juif par l'intermédiaire de Jésus-Christ. Un des excellents points de cette nouvelle alliance est le suivant: « Un homme n'enseignera plus son prochain, ni un homme son frère, en disant: « Connaissez Jéhovah! » Car ils me connaîtront tous, depuis les petits jusqu'aux grands, — oracle de Jéhovah. Car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. » — Jér. 31: 34, *Crampon*.

[19] Ce pardon de l'iniquité et l'oubli du péché signifient la réelle justification des disciples de Christ qui sont amenés dans cette nouvelle alliance. Dieu place ces fidèles dans la nouvelle alliance conclue par l'entremise de Christ, et ils constituent la nouvelle nation intègre appartenant à Dieu. L'alliance de la loi conclue par l'entremise de Moïse ne donna pas naissance à une telle nation, une nation entière et intègre envers Dieu; et après son échec, qui se manifesta tout au long d'un laps de temps suffisant, cette alliance fut abolie à la mort sur le bois maudit du nouveau souverain sacrificateur, Jésus-Christ. La nouvelle alliance cependant ne manquera pas de produire la nouvelle nation intègre que Dieu désire et place sous la direction de Jésus-Christ.

[20] Le genre humain tout entier est coupable de toutes sortes de péchés et d'iniquités, ce que l'apôtre dénomme « les œuvres de la chair ». Un homme, quel qu'il soit, devrait-il se sentir si profondément coupable de péchés qu'il en vienne à considérer le message de l'Evangile comme inutile? Devrait-il penser que la promesse du pardon divin des péchés ne concerne que les autres, mais qu'il y aurait impossibilité à ce qu'elle couvre les siens ou s'applique à lui, et qu'il ne pourrait pas être justifié de ce péché par le sacrifice de Christ? — Non! Personne ne devrait se décourager à ce point. Certes, une telle personne devrait avoir conscience du péché par la réprobation qu'en donne le message de l'Evangile de Dieu et de son Christ. Elle devrait aussi désirer de tout cœur être soulagée du fardeau de ce péché. De telles pensées sont bonnes, car aussi longtemps que l'Evangile peut provoquer le repentir chez un pécheur qui reçoit le message, la miséricorde divine peut se saisir de lui et lui offrir le pardon des péchés par l'entremise de Christ. Le repentir du pécheur est pour lui un signe plein d'espérance et constitue la chose initiale requise. Ainsi Jésus a dit à ceux dont les oreilles entendirent prêcher l'Evangile du Royaume: « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche. » « Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle. » (Mat. 4: 17; Marc 1: 15) Se repentir, c'est éprouver un changement d'esprit à l'égard du péché, c'est se sentir sincèrement affligé de sa condition de pécheur, c'est aussi désirer suivre la voie divine afin d'être soulagé du fardeau du péché.

[21] Croire à l'Evangile du Royaume après s'être repenti, c'est se soumettre à cet Evangile de salut et à ses exigences. C'est se convertir ou se détourner du péché et du monde qui en est le serviteur, c'est se conformer à la bonne nouvelle de l'Evangile, c'est se mettre du côté du Royaume de Dieu et de sa justice. Après avoir prêché à la multitude rassemblée dans Jérusalem à l'occasion de la Pentecôte, Pierre dit à ceux dont le cœur était troublé et qui cherchaient sincèrement à s'instruire: « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du saint esprit. » Pierre mentionna le premier pas à faire pour être en harmonie avec Dieu lorsqu'il dit quelques jours plus tard aux Juifs dans le temple: « Et maintenant, frères, je sais que vous avez agi par ignorance, ainsi que vos chefs... Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur. » (Actes 2: 38; 3: 17, 19, 20) Ce repentir ne devait pas demeurer le privilège exclusif des Juifs, car au temps marqué Dieu le reconnut aussi aux Gentils. A ce sujet, Dieu révéla sa pensée lors de la conversion au christianisme du centurion italien Corneille, en oignant Corneille et ses compagnons Gentils et croyants de son saint esprit.

[22] Pierre relata cela aux Juifs de Jérusalem, ainsi que nous le lisons en Actes 11: 18: « Après avoir entendu cela, ils se calmèrent, et ils glorifièrent Dieu, en disant: Dieu a donc accordé la repentance aussi aux païens, afin qu'ils aient la vie. » En pleine harmonie avec ce fait, Paul prêcha aux Grecs païens à Athènes, eux qui étaient superstitieux, ou « extrêmement dévoués au culte des démons » (*Diaglott, angl.*); il leur dit: « Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts. » (Actes 17: 22, 30, 31) Le repentir est pareillement exigé de tous, des Juifs et des Gentils, avant qu'ils ne s'approchent de Jéhovah Dieu par l'entremise de Jésus-Christ. Un tel repentir doit obligatoirement être suivi d'une conversion ou détournement sincère et résolu du péché de ce monde, car Dieu et ce monde sont opposés l'un à l'autre. Aux chrétiens auxquels

18 En même temps que cette nouvelle sacrificature, qu'est-ce qui devait être introduit, et quel en fut un des excellents points?
19 Que signifie ce pardon pour les disciples de Christ? Que réussira à produire cette nouvelle alliance?
20 La condition de péché d'une personne devrait-elle l'amener à se décourager pour ce qui touche l'application de la miséricorde divine à son égard? Qu'est-il premièrement exigé d'elle?
21 (a) Que signifie croire à l'Evangile après s'être repenti? (b) De qui la repentance est-elle le privilège?
22 (a) Pourquoi Dieu exige-t-il maintenant de tous le repentir? (b) Qu'est-il également exigé de ceux qui reçoivent les sûres miséricordes de David?

il offre les « grâces qui sont assurées » et promises à David. Dieu demande d'abord qu'ils se convertissent. Il dit: « Cherchez Jéhovah pendant qu'on peut le trouver; invoquez-le tandis qu'il est près. Que le méchant abandonne sa voie, et le criminel ses pensées; qu'il revienne à Jéhovah, et il lui fera grâce; à notre Dieu, car il pardonne largement. » — Es. 55: 6, 7, *Crampon*.

Largeur et profondeur de cette miséricorde

[23] Par son alliance de la loi conclue par l'entremise de Moïse, Dieu exposa d'une façon particulière ce qu'est le péché, et de ce fait, en donna la connaissance aux Juifs. Lorsqu'il envoya son Fils sur cette terre pour qu'il devînt le Souverain Sacrificateur expiant les péchés en faveur de l'humanité, et lorsqu'il lança le message du pardon des péchés par l'entremise de ce grand-prêtre, Dieu avait pleinement conscience des péchés dont l'humanité était coupable. Tout homme, comme n'importe lequel de ses semblables, était coupable de pécher contre le même Dieu, quel que fût ce péché. Personne n'était donc innocent aux yeux de Dieu. Tous avaient besoin de se repentir et de se détourner de la servitude du péché pour entrer au service de la justice divine. Quiconque acceptait alors l'Evangile du Royaume avec foi et repentir était accepté, tel qu'il était, par le « Père des miséricordes ». Dieu lui pardonnait par l'entremise de Christ.

[24] Par exemple: Voici un Grec qui s'est rendu coupable en violant le commandement divin proscrivant l'adoration des idoles: il a rendu un culte à des images faites de mains d'hommes. Lorsque l'Evangile du Royaume lui fut présenté, ce Grec vit que l'adoration des images est contre la volonté de Dieu; lorsqu'il se repentit et accepta l'Evangile, son péché était-il trop grand pour que la miséricorde divine ne pût pas s'appliquer à cet homme et lui pardonner par l'entremise de Christ? Voici un Romain qui a combattu dans l'armée de César et a brisé la loi de Dieu prohibant l'homicide. N'y a-t-il pas pour lui quelque espoir de pardon lorsque l'Evangile lui parvient, l'appelle, lorsqu'il se repent et désire obéir au message? Voici cette femme samaritaine adultère à qui Jésus parla près du puits de Sychar en Samarie. Elle avait au moins six maris, tous vivants. Y avait-il quelque avantage à ce que Jésus lui prêchât? En entendant l'Evangile et en se repentant, une telle créature pouvait-elle espérer que la bonté divine descende sur elle, elle qui se trouvait dans une condition sociale aussi basse, lui pardonne ses péchés et lui donne un nouveau départ dans la direction de la justice du Royaume? Que dire des voleurs, des ivrognes, des menteurs, des blasphémateurs, des persécuteurs de chrétiens et de toutes les autres sortes de pécheurs? En se repentant et en acceptant l'Evangile, une classe déterminée de pécheurs serait-elle pardonnable, et pas une autre? — Il n'en est pas question, car Dieu les considère tous comme étant sur le même pied, afin de pouvoir étendre sa miséricorde sur tous. « Car quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit: Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi: Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu deviens transgresseur de la loi. » — Jacq. 2: 10, 11.

[25] Bien entendu, en demeurant dans une telle condition de péché, en ne se repentant pas et en ne se détournant pas du mauvais chemin pour marcher vers la justice, une personne ne pourrait jamais gagner une place dans le Royaume de Dieu ou parvenir à la vie dans le Monde Nouveau créé par Dieu. Mais si des personnes coupables des péchés ci-dessus nommés, se repentent et se soumettent d'elles-mêmes aux dispositions énoncées dans l'Evangile en leur faveur elles peuvent avoir pleine et entière confiance que Dieu leur a pardonné par l'entremise de Christ, et ne se souvient plus de leurs péchés. Sa propre Bible cite des cas où un tel pardon fut accordé à des membres de l'Eglise de Dieu, assemblée sise dans Corinthe, ville grecque mal famée. Paul leur dit: « Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas; ni les impudiques (les fornicateurs, *Darby*), ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes (ceux qui commettent des péchés contre nature, *Martin*; ceux qui abusent d'eux-mêmes avec des hommes, *Darby*), ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu. Et c'est là ce que vous étiez, quelques-uns de vous. » Néanmoins, la miséricorde de Dieu fut assez large pour les englober tous lorsqu'ils se repentirent et s'efforcèrent de vivre selon l'Evangile, car Paul ajouta: « Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'esprit de notre Dieu. » — I Cor. 6: 9–11.

[26] Le caractère sensible de la miséricorde divine fut éloquemment illustré par Jésus dans la parabole de l'enfant prodigue. Selon cette parabole, le plus jeune fils entra en possession de sa part d'héritage avant la mort de son père et quitta la pieuse demeure paternelle pour se rendre en pays lointain, c'est-à-dire dans les profondeurs de ce monde. Là, il gaspilla et dilapida ce que son père lui avait donné, menant une vie débauchée consistant indubitablement en beuveries, en excès de table, à fréquenter les prostituées, c'est-à-dire à pratiquer la fornication. Un tel gaspillage de son argent, de son temps et de ses capacités, la venue d'une affreuse famine dans le pays, tout cela le mit aux abois. Pour survivre, il fut obligé de faire un travail dégradant: garder les pourceaux.

[27] Ce fils reprit alors tout son bon sens, surtout en apprenant des nouvelles de la maison paternelle où régnait la prospérité, même parmi les serviteurs à gages. Il se repentit de sa conduite et décida de changer de voie pour vivre comme serviteur chez son père qu'il avait délaissé comptant ainsi sur la miséricorde paternelle. Le fils avait-il été trop loin dans le péché pour que son père lui pardonne? Le

---

23 Contre qui chaque homme était-il coupable de pécher? Comment Dieu accueillait-il chaque repentant?
24 Des diverses catégories de pécheurs, l'une est-elle pardonnable et l'autre ne l'est-elle pas? Pourquoi?

25 De quoi de tels pécheurs peuvent-ils être certains s'ils se repentent et se soumettent à l'Evangile? Comment Paul montra-t-il cela dans la pratique?
26, 27 (a) Comment le caractère compatissant de la miséricorde divine est-il montré dans la parabole du fils prodigue? (b) Quels sont les repentants actuels qui peuvent prendre à cœur cette parabole, et de quoi peuvent-ils être certains?

père le repoussa-t-il? C'est ici que s'exprime la compassion du Père céleste Jéhovah envers le repentant, lorsque la parabole dit: « Comme il était encore loin, son père le vit et fut ému de compassion, il courut se jeter à son cou et le baisa. » Il accepta la confession de son fils revenu et lui pardonna avec joie, puis il lui donna à nouveau une position de fils dans sa maison. (Luc 15: 11-32) Ce fils prodigue illustre les personnes de bonne volonté d'aujourd'hui qui sont les « autres brebis » du grand Berger. En considérant cette parabole, ces dernières peuvent de tout cœur se repentir, abandonner ce monde et chercher la face de Jéhovah par l'intermédiaire de Christ Jésus. La parabole assure que, sans égard à leur passé mondain, le Père céleste leur pardonnera par l'entremise de Christ et leur donnera une part bénie dans le service actuel du Royaume, elles qui sont les enfants terrestres à venir du Monde Nouveau de la justice. — Pour une explication complète de la parabole de l'enfant prodigue, voyez *La Tour de Garde* de décembre 1945.

[28] Ceci nous montre que nous ne pouvons donner de limite à la miséricorde divine, ni penser que par suite de la déchéance dans laquelle se trouve une personne lorsque la vérité se présente à elle, il serait inutile de lui donner connaissance de l'Evangile du Royaume; nous ne pouvons pas non plus penser qu'une telle personne ne pourrait se repentir et se convertir, ou que ce repentir ne serait pas reconnu par Dieu. Se repentir, se convertir, invoquer Dieu au nom du Seigneur Jésus, demander son esprit de droiture, voilà des réalités expérimentées par les Corinthiens auxquels Paul écrivit. Pourquoi alors une telle ligne de conduite ne pourrait-elle pas plaire à Dieu dans le cas des pécheurs actuels, pourquoi ne leur serait-elle pas profitable? En effet, Dieu ne regarde pas aux apparences. Paul dit que lui-même fut un exemple extraordinaire de la miséricorde divine, parce qu'il avait péché par ignorance. (I Tim. 1: 13-16) Par conséquent, lorsque nous allons de maison en maison en présentant le message du Royaume aux portes et dans les maisons d'affaires, il n'est pas de notre devoir de nous enquérir au préalable de la vie privée des personnes et de leur moralité, de leurs erreurs et de leurs fautes, avant de se décider à leur présenter le message. C'est le message lui-même qui mettra la personne à l'épreuve, soit qu'il éveillera en elle un écho ou non.

[29] La conduite d'une personne avant de recevoir le message du Royaume était due à son ignorance religieuse envers les normes divines de justice, la vérité du Royaume et les desseins de Dieu. Dans la nation typique d'Israël, Dieu n'excusait pas les péchés commis par ignorance, mais donnait cependant le moyen par lequel ces péchés pouvaient être expiés afin de ramener le pécheur dans la faveur et sous la miséricorde divines. Ainsi le pécheur qui discerne son ancien péché à la lumière de la vérité qu'il a reçue par la suite, a la possibilité de s'approcher de Dieu en toute confiance. « Pour l'indigène parmi les enfants d'Israël et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux, il y aura pour vous une même loi, quand on péchera involontairement. » (Nomb. 15: 24-29; Lév. 4 20-35) Pour une personne qui actuellement devient un membre chrétien de l'Eglise de Dieu, ou bien se consacre comme personne de bonne volonté, les péchés commis par ignorance doivent obligatoirement être confessés avec repentance comme dans le type israélite, et le sacrifice auquel on doit recourir inévitablement pour obtenir le pardon divin et la purification, c'est celui du grand et Souverain Sacrificateur de Jéhovah, Jésus-Christ. (Prov. 28: 13) Pour ce qui est des nations auxquelles le message divin fut prêché afin qu'un peuple pour son nom en fût tiré, Dieu n'a pas tenu compte de leur ignorance passée et des péchés commis à cause de cette ignorance. Maintenant donc, il ordonne à tous les hommes, en tous lieux, de se repentir à cause de la venue du jour du jugement dirigé par son juge Jésus-Christ. Au moyen de sa Parole qui leur est prêchée, Dieu leur ordonne de se repentir.

[30] L'apôtre Paul, en écrivant aux Corinthiens, ne mentionna pas les démêlés juridiques dans lesquels des frères repentants avaient pu se trouver. Mais dans les premiers versets du chapitre 6 de I Corinthiens, il dévoile le fait que quelques chrétiens de Corinthe réglaient leurs différends selon la loi du pays, devant les tribunaux romains de la Grèce. (I Cor. 6: 1-8) Cependant, certains des péchés que des chrétiens commirent là une fois, pouvaient entraîner la prison pour un certain temps. Paul ne mentionna aucun cas de personnes se trouvant en prison pour quelques années ou pour la vie, qui comprirent la vérité et se dévouèrent à Dieu par l'intermédiaire de Christ. Evidemment, si un tel prisonnier était devenu un chrétien, avait été purifié, sanctifié et justifié au nom de Jésus et par l'esprit de Dieu, il n'était pas pour cela libéré de la sentence prononcée par la loi du pays. Il n'était pas amnistié pour cela de sa peine de prison et n'était pas autorisé non plus à recouvrer sa liberté en s'évadant. Il devait rendre à César ce qui est à César, mais également se réjouir de rendre à Dieu les choses qui appartiennent à Dieu. C'est ainsi que Paul n'enseigna pas aux esclaves devenus chrétiens qu'ils auraient pu s'enfuir de chez leurs maîtres pour devenir des hommes libres fugitifs.

[31] D'une manière analogue, des hommes ou des femmes peuvent s'être divorcés de leurs premiers conjoints, d'après la législation du pays, mais non selon les dispositions scripturales du divorce; ils peuvent s'être remariés avant d'avoir connu la vérité du Royaume et de s'être consacrés à Dieu par l'entremise de Christ. Certains ont pu faire partie des Corinthiens, puisque Paul dit franchement à ces derniers que plusieurs d'entre eux avaient été des adultères, des fornicateurs, des hommes commettant des péchés contre nature, des efféminés sensuels. Evidemment, comme chrétiens, de telles personnes durent agir selon les dispositions légales lorsque la vérité les trouva. La loi du pays déclarait nul le premier mariage, reconnaissait le second comme valide, et les regardait comme mari et femme dans ce dernier mariage. Cette loi ne les poussait pas non plus

28 Quelles sortes de pensées ne devrions-nous pas avoir? De quoi ne devrions-nous pas nous enquérir avant de présenter l'Evangile?
29 Comment les péchés par ignorance étaient-ils traités en Israël? Comment doivent-ils l'être maintenant?
30 Si une personne se trouvant en prison devient chrétienne par l'effet de la miséricorde divine, quelles sont sa position et ses obligations à l'égard de la loi du pays?
31 Que peut-on dire concernant ceux qui se sont divorcés et remariés avant d'avoir connu la vérité?

à rompre ce dernier mariage. Quand à ce qu'ils commirent par ignorance avant de venir à la vérité et de s'être consacrés, le sang de Jésus-Christ couvre ces péchés, et de telles personnes doivent dès lors, obligatoirement, suivre la loi de Dieu.

32 Paul, serviteur de Dieu, ne fut pas le seul à montrer combien la miséricorde divine est merveilleuse. C'est pour une autre puissante raison qu'il attira l'attention sur ce que des ci-devant impudiques, idolâtres, adultères, voleurs, cupides, ivrognes, etc. ... furent lavés, sanctifiés, justifiés, et reçurent l'esprit du Seigneur. Quel était cet autre motif? Celui-ci: que ces pécheurs ne devaient plus retourner à de telles choses et essayer de tromper l'indulgence et la bonté miséricordieuses de Dieu. S'ils faisaient cela, ils deviendraient alors des impudiques, des idolâtres, des efféminés sensuels, des sodomites, etc..., pleinement responsables, et n'auraient plus l'excuse de l'ignorance. C'est pourquoi Paul dit: « Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ? Prendrai-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée? *Loin de là!* Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée est un seul corps avec elle? Car il est dit: « Les deux deviendront une seule chair. » Au contraire celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. Fuyez l'impudicité [ou fornication]. Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps; mais celui qui se livre à l'impudicité [ou fornication] pèche contre son propre corps », en l'unissant à celui d'un pécheur et en devenant une seule chair avec celui-ci. — I Cor. 6: 15–18, *grec littéral.*

33 Voici ce qui ressort manifestement de l'argumentation de Paul: En étendant sa miséricorde aux personnes coupables par ignorance de péchés spécifiques avant d'avoir connu la réprobation qu'en donnait la vérité, Dieu n'a nullement le dessein de leur donner la possibilité de commettre à nouveau, volontairement, intentionnellement, de tels péchés, ni de leur donner à penser que la miséricorde divine leur serait toujours facilement applicable et les soulagerait. Pas du tout! La miséricorde divine est un encouragement à la droiture, un aiguillon qui stimule les efforts honnêtes pour vivre au-dessus du péché et en dehors de sa servitude. La miséricorde divine est accordée afin que la personne consacrée soit dès lors placée sur la voie de l'intégrité qu'elle devra obligatoirement maintenir en se gardant de retourner à la malpropreté et à la servitude du péché, comme la truie lavée qui retourne au bourbier, ou le chien qui lèche son vomissement. L'attention du bénéficiaire de la compassion divine est attirée sur l'importance de l'intégrité en relation avec le grand litige. Il a maintenant l'occasion de justifier les dispositions que Dieu a prises envers lui. Comment? En prouvant que le diable est un menteur, lorsqu'il prétendit qu'il serait impossible à Dieu d'élever l'homme par sa miséricorde au-dessus du péché, et de le maintenir ferme à jamais dans son intégrité.

34 C'est pour cette raison que Paul ordonna à l'église de Corinthe de rejeter hors de son sein un impudique qui n'avait point apprécié cela. Cet homme avait commis inceste avec la femme de son propre père, et Paul somma l'église de maintenir et de sauvegarder sa propre intégrité en chassant de son sein cette personne offensante et spirituellement dangereuse. La conduite de cet homme n'étant pas un fruit de l'esprit de Dieu, l'église devait obligatoirement chercher à préserver en elle l'esprit du Seigneur en ôtant le méchant de parmi ses membres, et en n'ayant plus aucune relation avec lui. — I Cor. 5: 1–13.

35 Selon toute apparence, cette attitude eut des effets salutaires sur le soi-disant chrétien coupable de cette vile conduite. Elle lui fit retrouver son bon sens et réaliser violemment l'énormité de son péché et l'ampleur de la faute qu'il avait commise contre le renom de Dieu et de Christ, et contre la pureté de l'organisation divine placée sous la direction de Christ. Elle permit aussi à l'assemblée de se rallier à la cause de la justice divine, et ainsi de se disculper de toute apparence de connivence ou d'approbation en restant plus longtemps indifférente à la fornication commise par cet homme. Si cet homme est le même que celui auquel se réfère Paul en II Corinthiens 2: 1–11, c'est donc qu'il se repentit et se tourna profondément peiné vers Jéhovah Dieu afin qu'il lui fasse miséricorde par l'entremise de Christ. Paul, lui qui avait apprécié l'inexprimable miséricorde divine, fit montre de miséricorde envers cet homme repentant et exclu de l'assemblée. Il demanda à l'assemblée de Corinthe, dont tous les membres étaient devenus chrétiens par l'effet de la miséricorde divine, d'être miséricordieux envers cet homme repentant et d'accorder avec bienveillance que cet homme amendé puisse revenir parmi elle. « Il suffit pour cet homme du châtiment qui lui a été infligé par le plus grand nombre, en sorte que vous devez bien plutôt lui pardonner et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par une tristesse excessive. Je vous exhorte donc à faire acte de charité envers lui; car je vous ai écrit aussi dans le but de connaître, en vous mettant à l'épreuve, si vous êtes obéissants en toutes choses. Or, à qui vous pardonnez, je pardonne aussi; et ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné quelque chose, c'est à cause de vous, en présence de Christ, afin de ne pas laisser à Satan l'avantage sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins. »

« Arraché du feu »

36 En 537 av. J.-C., Dieu ramena un reste juif de la captivité dans la Babylone idolâtre, et en parla comme d'un « tison arraché du feu ». (Zach. 3: 2) Dieu aurait pu le détruire avec toute la nation juive, car cette dernière avait maintes fois rompu l'alliance. Mais Jéhovah était suffisamment clément pour se souvenir de ces quelques personnes intègres, et c'est pour cela qu'il ne rejeta pas la nation tout entière. C'est pour son propre usage qu'il se réserva le fidèle reste. Tel fut le cas au jour du prophète Daniel ainsi qu'au temps de Jésus et de ses apôtres. (Rom. 11: 5) Ceci est encore vrai depuis l'établissement du Royaume de

32 Outre qu'il attira l'attention sur la miséricorde divine, quelle fut l'autre raison qui poussa Paul à attirer l'attention sur l'ancienne condition des frères pécheurs?
33 Que montre l'argumentation de Paul concernant le but de la miséricorde divine?
34 Qu'ordonna Paul concernant l'impudique qui se trouvait parmi eux, et pourquoi?
35 Quel effet l'obéissance à l'injonction de Paul eut-elle sur l'incestueux et l'assemblée? Que recommanda ensuite Paul?
36 Comment Dieu déploya-t-il sa miséricorde sur un reste dans les temps anciens et aussi depuis 1919?

Jéhovah par Christ en 1914. Cette année-là marque le début de la première guerre mondiale. En 1918, à la fin de la guerre, il n'y eut qu'un reste de chrétiens dévoués qui s'offrirent en qualité de témoins de Jéhovah, prirent entièrement position pour son Royaume et commencèrent à l'annoncer à toutes les nations comme étant la seule et unique espérance pour tous les hommes de bonne volonté. Pendant la première guerre mondiale, les membres de ce reste s'étaient rendus coupables d'une grande folie religieuse, et avaient ainsi manqué sérieusement à leurs devoirs. Mais Dieu lut dans les cœurs des membres de ce fidèle reste, leur fit miséricorde et les épargna. En 1919, il les libéra de la captivité et de la servitude de ce monde, afin qu'ils puissent servir sur la terre en qualité de témoins de son Royaume, complètement séparés de ce monde. Figurativement parlant, il les restaura ainsi dans leur pays, à leur place convenable sur la terre. Le Psaume 85: 2–14 décrit magnifiquement cela en disant:

37 « Tu as été favorable à ton pays, Jéhovah, tu as ramené les captifs de Jacob; tu as ôté l'iniquité de ton peuple, tu as couvert tous ses péchés... Fais-nous voir, Jéhovah, ta bonté, et accorde-nous ton salut! Je veux écouter ce que dit Dieu: Jéhovah, il a des paroles de paix pour son peuple et pour ses fidèles, *pourvu qu'ils ne retournent pas à leur sottise.* Oui, son salut est proche de ceux qui le craignent, et la gloire habitera de nouveau dans notre pays. La bonté et la fidélité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées. La fidélité a germé de la terre, et la justice a regardé du haut du ciel. Oui, Jéhovah donnera le bien et notre terre donnera son produit. La justice marchera devant lui, et posera sur le chemin ses pas. » — *Crampon.*

38 Outre sa miséricorde, Jéhovah Dieu fit voir à son fidèle reste les glorieuses vérités relatives à son Royaume maintenant en fonctionnement sous l'autorité de Christ. Pourquoi? Afin que les membres de ce reste puissent prouver ensuite qu'ils sont de fidèles serviteurs, gardant leur intégrité envers Dieu et envers son Royaume à qui appartient la souveraineté universelle. C'est pourquoi le Psaume 85 met en garde ceux que Dieu a restaurés dans sa paix, afin qu'« ils ne retombent pas dans la folie ». La paix découlant de son approbation et de sa bénédiction demeurera sur ce reste à qui il a pardonné et qu'il a restauré, aussi longtemps que celui-ci ne retournera pas à la folie religieuse de ce monde.

39 Nous sommes maintenant dans la période suivant la deuxième guerre mondiale. Le fidèle reste a survécu également à cette guerre, grâce à la merveilleuse protection divine. Quant à ceux qui se sont associés au reste ou identifiés avec lui, une question ayant pour but de sonder les cœurs se pose: Quelques-uns de ceux qui ont traversé cette deuxième guerre mondiale ne se sont-ils pas souillés par des actes de folie, n'ont-ils pas participé à cette folie pendant la tension et la pression de la guerre totale qui enrégimenta la grande majorité des gens? En dépit de toute la révélation de la vérité et des conseils qui furent donnés entre la première et la deuxième guerre mondiale, quelques-uns ne cédèrent-ils pas à l'organisation mondiale guerrière, ne se conformèrent-ils pas à ce monde et ne se détournèrent-ils pas de l'ordre divin de prêcher et de servir le Royaume de Dieu? Il y en eut sans aucun doute. Alors, c'est le moment pour eux de confesser leur iniquité, de rechercher le pardon de Jéhovah par l'entremise de Christ, de se détourner d'une telle folie et de se mettre résolument à poursuivre la justice du Royaume de Dieu. Le fidèle Daniel confessa le péché de son peuple en espérant que ce dernier retrouverait rapidement la faveur de Dieu. Il ne prit pas une attitude de propre justice comme si lui, Daniel, n'avait pas fait partie de la nation coupable d'Israël. (Dan. 9: 1–19) Par cette conduite, Daniel est un exemple de fidélité dont tous les humbles du reste de Dieu et leurs compagnons de bonne volonté font bien de s'inspirer, en ce temps de miséricorde.

40 Jéhovah Dieu donnera de bonnes choses à tous ceux qui se repentent, se confessent et se convertissent à ses voies en ces temps périlleux précédant Armaguédon. Il nous fera encore mieux connaître les justes règles de son Royaume et de son Monde Nouveau qui est devant nous, et cette justice nous sera un guide sûr et certain sur le chemin de ses pas. Celui-ci consiste à être intègres et fidèles envers la justice de son Royaume gouverné par Christ.

T.G. angl. du 15 avril 1947.

---

37 Comment le Psaume 85 décrit-il magnifiquement cela?
38 Pourquoi Dieu a-t-il fait voir à son reste des vérités glorieuses? Pourquoi le met-il en garde contre un retour à la folie?
39 En cette période suivant la deuxième guerre mondiale, pourquoi est-ce le moment pour quelques-uns de se confesser et de se détourner de la folie?
40 Qu'est-ce que Jéhovah fera de ceux qui se confessent et se convertissent à ses voies?

Extrait de l'Annuaire 1947

Pays-Bas

(suite du numéro précédent)

Ce qui nous avait été promis se réalisa peu à peu. Le frère de Galaad arriva chez nous au milieu de janvier. Depuis ce moment, maints problèmes ont été résolus touchant l'organisation théocratique, de sorte que les prescriptions réglant le service du Royaume dans le monde entier sont maintenant en vigueur parmi nous. Jusqu'à ce jour nous avons reçu du Danemark 137 paquets de denrées alimentaires. Inutile de dire avec quelle joie! Des milliers d'exemplaires en hollandais du livre « Enfants » nous ont été envoyés d'Amérique, et c'est avec gratitude que nous en avons pris possession. Ce qui mit le comble à notre bonheur, ce fut l'arrivée dans le port d'Amsterdam de trente tonnes de bons et chauds vêtements qui furent promptement répartis entre les frères et sœurs. Nos cœurs débordaient de reconnaissance envers le Très-Haut, Jéhovah, notre Père céleste qui, par Jésus-Christ, nous comblait de ses riches dons. La véritable appréciation de ces dons ineffables ne saurait se manifester autrement que par notre entier dévouement